https://etab.ac-poitiers.fr/coll-ta-thouars/spip.php?article2494 - Auteur : Annaïck MAUNEAU

Voyage en Espagne: vos papiers s'il-vous-plaît !

publié le 08/03/2017

Rappel :

- LA CARTE D'IDENTITE
- LA CARTE VITALE EUROPEENNE
- L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

SONT OBLIGATOIRES POUR LE VOYAGE EN ESPAGNE !

Vous pouvez nous les donner dès maintenant (aux professeurs principaux de 3èmes), n'attendez pas le dernier moment !

En Espagne, la carte d'identité s'appelle *El Documento Nacional de Indentidad*, aussi appelé le *DNI*. Ci-dessous une illustration du *DNI* !

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.